



LE MÉCÉNAT SAUVE DES VIES

Devenir Mécène

Depuis son origine, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Alpes Maritimes sous le sigle **UDSP06** affirme son idéal d'entraide et de dévouement. Rattachée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France elle agit en faveur de ses membres, auprès des orphelins de Sapeurs-Pompiers mais également auprès du grand public.

Notre agrément nous permet d'assurer des formations aux gestes qui sauvent en faisant partager notre expérience Sapeur-Pompier.

Aujourd'hui grâce à votre aide, l'**UDSP06** a pour ambition de faire grandir et d'ouvrir la démarche de mécénat, notamment autour de la LUTTE CONTRE LA MORT SUBITE DE L'ADULTE.

Le mécénat est simple à mettre en œuvre et offre de nombreux avantages !

Un don

Le mécénat est un don de votre entreprise à un organisme d'intérêt général qui peut prendre la forme d'un **don financier, en nature** (moyens techniques ou matériels), ou **de compétence** (mobilisation du savoir-faire de vos salariés).

Un avantage fiscal

Le cadre législatif de la loi Aillagon du 1er août 2003 vous permet en tant qu'entreprise, **de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don**, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. L'**UDSP06** vous fournit **un reçu fiscal** pour vous permettre de défiscaliser votre don. Il est possible de reporter l'excédent de la réduction d'impôt sur les cinq exercices suivants.

Des contreparties

Cette loi vous autorise, en outre, en tant qu'entreprise à **bénéficier de contreparties de l'ordre de 25% du montant du don**, par exemple en communication et relations publiques : votre logo dans nos supports de communication (site internet, réseaux sociaux...), remise sur toutes nos formations et sur l'organisation des dispositifs prévisionnels de secours, sensibilisation au métier de Sapeur-Pompiers pour vos clients ou collaborateurs...

Soutenir l'**UDSP06** dans la lutte contre la mort subite de l'adulte

En France, chaque année, **50.000** personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque et le taux de survie, de **5 à 7 %**, est tragiquement bas. Dans **70%** des cas, l'arrêt cardiaque se produit devant témoins, mais **seulement 25%** d'entre eux appliquent la chaîne de survie (Appeler, Masser, Défibriller).

Pourtant, dans les pays où les défibrillateurs sont systématiquement installés dans les lieux publics et où la population est formée, le taux de survie est **4 à 5 fois plus élevé** qu'en France.

L'objectif est de former le plus grand nombre de citoyens. Des projets de formations de masse pratiquées de façon récurrente permettraient de mettre l'accent sur les gestes salvateurs, et ainsi augmenter les chances de survie d'une personne présentant une mort subite.



Entreprises, le Mécénat est fait pour vous !

VOTRE DON	1000 €	5000 €	10000 €	30000 €
RÉDUCTION D'IMPÔT DE 60% DE VOTRE DON	600 €	3000 €	6000 €	18000 €
COÛT RÉEL POUR VOTRE ENTREPRISE APRÈS DÉDUCTION FISCALE	400 €	2000 €	4000 €	12000 €



Valorisez votre engagement en interne comme en externe

- Être visible dans nos supports de communication (brochures, sites internet, réseaux sociaux...).
- S'associer à une structure et des projets d'envergure et profiter de leur rayonnement pour communiquer à la fois auprès de vos clients, de vos collaborateurs et du grand public.
- Être identifié en tant qu'acteur de l'attractivité, du dynamisme territorial.
- Développer les valeurs de votre entreprise et son implication dans son environnement social et ainsi s'inscrire dans **le concept des citoyens acteurs de leur sécurité**.
- Sensibiliser vos collaborateurs autour des projets soutenus.
- Faire partie d'un réseau de philanthropes, d'entreprises engagées et d'ambassadeurs du territoire.



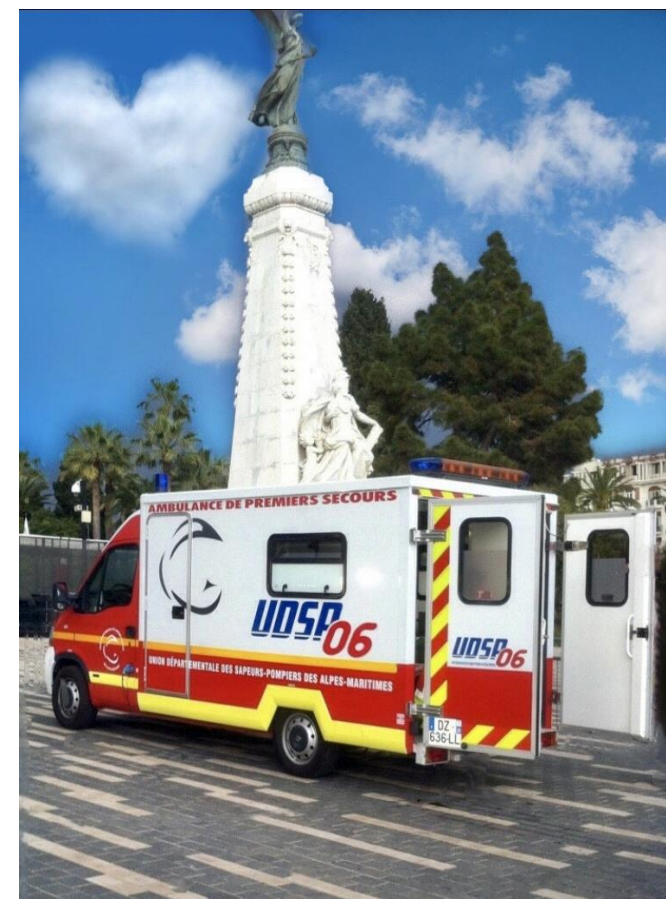
Vivez des moments privilégiés

- Associer vos clients, collaborateurs à des événements uniques (invitations aux événements spéciaux, congrès...)
- Participer / Organiser des événements à nos côtés.
- Renforcer la cohésion de vos équipes en partageant une visite de nos structures.
- Imaginer des expériences sur-mesure sur la thématique d'entreprise : partager la passion et l'expérience de la profession de Sapeurs-Pompiers.
- Devenez l'un des maillons fort de cette chaîne vertueuse.



Montant du don	≥ 500 €	≥ 1000 €	≥ 2000 €	≥ 5000 €	10000 €
Cout réel pour l'entreprise après réduction d'impôt de 60%	200 €	400 €	800 €	2000 €	4000 €
Communication					
Votre logo dans nos dépliant	◆	◆	◆	◆	◆
Mention de votre mécénat dans nos supports digitaux (Site internet, réseaux sociaux)		◆	◆	◆	◆
Mention de votre entreprise dans les communiqués de presse		◆	◆	◆	◆
Des moments privilégiés					
Sensibilisation au métier de Sapeurs-Pompiers			◆	◆	◆
Une expérience unique à vivre au contact du feu et des fumées				◆	◆
Invitation aux manifestations (défilé sapeurs-pompiers, gala, congrès, commémoration ...)					◆
Réductions et cadeaux					
Réductions de 10% sur nos formations au secourisme	◆	◆	◆	◆	◆
Goodies	◆	◆	◆	◆	◆

Vos avantages en tant que Mécène





Des exemples concrets....

1 mannequin de formation _____ 550 €

1 défibrillateur de formation _____ 525 €

50 kits de massage pédagogiques _____ 1250 €

Un mini mannequin / Un téléphone portable et un défibrillateur factice

1 kit complet de formation _____ 3000 €

La création de notre mascotte _____ 1450 € à 3950 €

Un poste de secours complet avec son matériel — 5000 €

La réalisation d'un film d'animation pédagogique — 12000 €

Développement d'un kiosque pédagogique — 25000 €



Nos actions déjà réalisées...

Création de notre mascotte DéfibrillaThor, symbole de notre lutte contre l'arrêt cardiaque.

Création d'une bande dessinée reprenant le déroulé d'un sauvetage.

Réalisation d'un livret « pédago ludique » autour de la lutte contre la mort subite et de notre mascotte.

Nous menons depuis 2014 de nombreuses actions de sensibilisation au massage cardiaque et à la pose d'un défibrillateur. Près de **25000 personnes dont 8000 jeunes sur l'année 2020 ont été sensibilisés.**

Choisir son niveau de Mécénat ...



Nom de l'entreprise

Adresse

Code Postal Ville.....

N°SIRET

Code APE

Nom, prénom du contact.....

Fonction

Téléphone

Email

Je souhaite que mon entreprise fasse un don à hauteur de :

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| ☐ 1 000 € | ☐ 2 000€ | ☐ 5 000 € |
| ☐ 10 000 € | ☐ 15 000 € | ☐ 30 000 € |

Autre montant :

Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de
« **UDSP06** » et de l'envoyer à l'adresse ci-contre.

Je parraine...

Vos collaborateurs sont sensibles à nos actions ? Laissez-nous
leurs coordonnées :

...et contactez-nous !



262 avenue Sainte Marguerite,
Immeuble le Baou Entrée A
Nice, 06200

Contact :

C.S, Commandant Philippe Cecconi
Tél: 04.92.13.46.95 Portable: 06.25.85.66.07
Courriel: philippe.cecconi@sdis06.fr

Direction
Tél: 04.93.18.16.30
direction@udsp06.fr

